

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****REUNION DU 10 DÉCEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le 10 décembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, dans l'auditorium de la Médiathèque intercommunale – Rue du Docteur Grimaud à Lezoux, après convocations légales en date du 03 décembre 2020, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

A été désigné en tant que secrétaire de séance Madame Séverine VIAL.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Anne-Marie OLIVON
Mme Danielle GRANOUILLET	M. Bruno BOSLOUP
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Thierry TISSERAND
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Isabelle GROUIEC
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Élisabeth BRUSSAT
M. Patrick GIRAUD	M. Cédric DAUDUIT
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Patricia LACHAMP
M. Daniel PEYNON	M. Florent MONEYRON
Mme Annick FORESTIER	M. Jean-Louis DERBIAS
Mme Déolinda BOILON	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	M. René BROUSSE
M. Christian BOURNAT	M. Bernard FRASIAK
Mme Catherine MORAND	Mme Séverine VIAL
M. Guillaume FRICKER	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Sylvie ROCHE	M. Antoine LUCAS
M. Romain FERRIER	Mme Laurence GONINET

Suppléant présent : M. Philippe BEAL

Etaient représentés (procuration) :

M. Alain COSSON (à Mme Marie-France MARMY)
Mme Bernadette RIOS (à M. Bruno BOSLOUP)
Mme Nicole BOUCHERAT (à M. Jean-Louis DERBIAS)

VOTE : En exercice : 35 Présents : 32 / Représentés : 3 Votants : 35

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) : **Néant**

- Sont arrivés en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Séverine VIAL, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Objet : COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES DE TRANSFERT- MODIFICATION DE LA COMPOSITION N°2020/01

COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES DE TRANSFERT – MODIFICATION DE LA COMPOSITION N°2020/01

- VU l'article 1609 du Code Général des Impôts (CGI) ;
- VU les statuts de la communauté de communes ;
- VU la démission de Mme GATTI en tant que déléguée communautaire de la commune de Moissat ;
- CONSIDÉRANT la délibération de la commune de Moissat désignant M. Olivier JEANVOINE à la CLECT ;

Madame la Présidente explique à l'assemblée que dans le cadre des transferts de compétences à la communauté de communes « Entre Dore et Allier » une commission d'évaluation des charges transférées doit être créée entre la communauté et les communes membres. Le rôle de cette commission est d'évaluer le coût des dépenses transférées en quantifiant les transferts de compétences réalisés afin de permettre un juste calcul de l'attribution de compensation versée par la communauté aux communes membres. Cette commission est composée de membres de conseils municipaux des communes membres, chaque conseil municipal disposant d'au moins un représentant.

Il convient de procéder au remplacement de Mme GATTI au sein de la CLECT et de modifier la composition de la CLECT comme suit :

COMMUNES	MEMBRE TITULAIRE	MEMBRE SUPPLEANT
BORT L'ETANG	- Josiane HUGUET	- Danielle GRANOUILLET
BULHON	- Jean-Baptiste GIRARD	- Vincent MAZELIER
CREVANT-LAVEINE	- Sylvie EXBRAYAT	- Agnès TARTRY-LAVEST
CULHAT	- Patric GIRAUD	- Rémi NOIZIER
JOZE	- Jean-Luc NICOLAÏ	- Daniel PEYNON
LEMPTY	- Monique ROUGIER	- Pierre AUZANCE
LEZOUX	- Thierry ORCIÈRE	- Bernard BORY
MOISSAT	- Thierry TISSERAND	- Olivier JEANVOINE
ORLEAT	- Christian ROBIN	- Cédric DAUDUIT
PESCHADOIRES	- Florent MONEYRON	- Dominique CHAZEAU
RAVEL	- Didier BLANC	- Eric NERON
ST JEAN D'HEURS	- Emilie GRILLE	- Bernard FRASIAK
SEYCHALLES	- Yannick DUPOUË	- Lisette BELIME
VINZELLES	- Laurence GONINET	- Michel SÈVE

AR PREFECTURE

063-246301097-20201210-20201210_04-DE
Reçu le 15/12/2020

CCEDA
CC 10/12/2020
(04)

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes DECIDE la modification de la composition de la CLECT comme ci-dessus à l'unanimité

35 VOIX POUR

ABSTENTION

VOIX CONTRE

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 15 décembre 2020

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente.